

S.I.R.D. 135, rue de l'Industrie 38170 SEYSSINET-PARISET

tél: 04.76.21.85.26 fax: 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **43-09** 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Comité syndical Du 16 septembre 2009

Le seize septembre deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 4 septembre 2009

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 11 Votants : 13

Présents: M.BAFFERT, Y.BOULARD, M.BROUZET(1), J.CARRIER, C.DIDIER,

J.GAUTHIER, V.GONNET, G.JULLIEN, M. MASTROMAURO, A. SAUNIER-PLUMAZ(1), J.

**TESSAIRE** 

Absents excusés: F.GILABERT, P.MOLINARO, C.COIGNE, P.MOLINARO, D.ROUX,

G.FRIER, A.CARBONARI

Président de séance : M.BAFFERT

Secrétaire de Séance : V.GONNET

Rappel du quorum : 10

**Objet: ETABLISSEMENTS SPORTIFS-**

Agrandissement de la salle Belledonne, complexe sportif Aristide Bergès : Avenant n°1 au

marché de contrôle technique.

Rapporteur : Guy JULLIEN

## Le Vice-président rapporte :

Vu la décision n°02-07 du 5 janvier 2007 d'attribuer le marché de service concernant une mission de contrôle technique pour la restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset,

Vu le PV de la CAO du 16 septembre 2009

Vu le rapport du Vice-président,

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer un avenant au marché de contrôle technique

## ✓ Contrôleur technique :

 Plus-value de 640 € HT pour Extension Mission : Mission ATHAND, délivrance de l'attestation relative au respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées pour conformité avec la réglementation,

Le comité syndical après avoir délibéré

Marché initial : 13 200€ HT, ce qui porte le montant du marché à 13 840€ HT, soit 16552,64 € TTC (+4,85%)

♥ DIT que les dépenses seront imputées au BP 2009 – chapitre 23 fonction 411

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE Ainsi fait, les jours, mois et an susdits Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 17 septembre 2009 Le Président, Michel BAFFERT